

Le panoptique de M^{me} de Genlis *

Madame de Genlis (1746-1830) s'est construit, entre 1777 et 1791, un extraordinaire empire pédagogique, fondé en partie sur un usage intensif du journal comme instrument de pouvoir. Ces journaux, tenus par elle et par les personnes qu'elle avait sous ses ordres et parfois, mais plus rarement, par ses élèves, formaient un système de *surveillance* qu'on pourrait être tenté de comparer au fameux « panoptique » imaginé par Jeremy Bentham en 1780. Il s'agissait pour Bentham, rappelons-le, de rendre les prisons transparentes au regard d'un surveillant lui-même invisible placé en leur centre. Là est sans doute la différence : M^{me} de Genlis est visible, puisque, comme elle le dit en 1790 dans son *Discours sur l'éducation de M. le Dauphin*, « la vertu cherche la lumière » ! Rayonnante et vertueuse, elle surveille tout le monde et s'impose en modèle. Elle tient ces journaux pour donner à ses élèves un miroir de leur conduite et leur dicter son idéologie, pour contrôler et asservir ses collaborateurs et même, à la fin, pour culpabiliser et disqualifier la mère de ses élèves. On sera peut-être surpris de ce ton partial. Il est difficile, encore aujourd'hui, d'échapper à la polémique qui naquit en janvier 1782 quand le duc de Chartres la nomma « gouverneur » de ses enfants. Ses subordonnés ont-ils souffert « tout ce qu'une femme impérieuse, hautaine, violente, remplie d'orgueil et de caprices peut faire souffrir à ceux qui sont sous ses ordres » (ainsi résume-t-elle elle-même le discours de ses ennemis) ? On n'est pas loin de penser que oui, quand on voit qu'elle a pu écrire dans son journal et publier la phrase suivante : « Dans le métier que je fais, le difficile n'est pas d'élever les enfants, c'est de conduire les personnes subalternes dont on ne peut se passer » (10 mai 1782). Par ailleurs vive, charmeuse, grande lectrice, graphomane, acharnée au travail, adepte d'une pédagogie nouvelle à moitié inspirée de Rousseau, pionnière de la littérature pour enfants, moralisatrice à outrance, elle subjuguait des enfants qui parfois, devenus adultes, ne lui rendirent pas vraiment hommage : Louis-Philippe, l'aîné de ses élèves, qui adolescent fut quasiment amoureux d'elle, semble bien revenu de cet amour dans ses *Mémoires*, écrits en 1802, où il trace d'elle un portrait nuancé, mais sans complaisance. Aujourd'hui encore, les avis sont partagés : Gabriel de Broglie, son dernier biographe, dresse un tableau positif de son activité pédagogique, tandis que Guy Antonetti, biographe de Louis-Philippe, nous offre d'elle un portrait au vitriol. Et c'est nettement du côté de la sévérité que penche l'étude la mieux documentée et la plus sereine, celle de Dominique Julia.

Rappelons les faits en quelques mots : dame d'honneur de la duchesse de Chartres, elle devient en 1772 la maîtresse de son mari : la brouille des deux femmes, à partir de 1787, s'explique par la découverte tardive que M^{me} de Chartres, devenue duchesse d'Orléans, fit de cette infidélité de son mari, une infidélité parmi d'autres, mais la duchesse la ressentit comme une trahison de la part de celle qui se présentait comme son amie, et qui élevait ses enfants. M^{me} de Genlis a eu elle-même trois enfants, deux filles, Caroline (née en 1765) et Pulchérie (née en 1766) et un fils, Casimir (né en 1768, mort de la rougeole en 1773). Ses deux filles ont été associées à toute son activité pédagogique et diaristique : Caroline, mariée à 14 ans en 1779, mais restée sous la tutelle de sa mère jusqu'en 1782, a tenu un journal d'octobre 1781 à octobre 1782 ; quant à Pulchérie, Madame de Genlis, pour achever son éducation et la rendre mariable, a tenu pour elle, de septembre 1783 à juin 1784, un journal d'éducation. Mais jamais M^{me} de Genlis, si bavarde sur l'éducation des princes, ne s'est étendue en public sur l'éducation de ses filles – base de son expérience pédagogique. À la naissance des deux filles jumelles du duc de Chartres, en 1777, elle est chargée de leur éducation, au Palais-Royal. En

* Inédit

1779, elle décide de se retirer du monde (et du Palais-Royal) pour se consacrer entièrement à l'éducation de ses jeunes élèves, de ses deux filles, d'un neveu et d'une nièce et de deux autres jeunes personnes d'origine mystérieuse, qui s'adjoignent à ce pensionnat princier : M^{me} de Genlis s'installe, à Paris, dans le pavillon de Bellechasse, s'y enferme avec ses élèves en hiver, passe l'été au château de Saint-Leu, près de Paris. En janvier 1782, au moment même où elle va publier son grand roman pédagogique, *Adèle et Théodore*, elle fait un coup d'éclat, ou d'état. Elle se fait nommer par le duc de Chartres « gouverneur » de ses cinq enfants, c'est-à-dire, en plus des petites jumelles (dont l'une mourra de maladie peu de temps après), des trois garçons, Louis-Philippe (1773-1850), huit ans, Antoine (1775-1807), six ans et Louis (1779-1808), deux ans : ils étaient jusque-là placés sous l'autorité d'un sous-gouverneur, le chevalier de Bonnard, qu'elle avait elle-même fait recruter, et qu'elle s'arrange pour éliminer, mais qui, fort malheureusement pour elle, a lui aussi tenu un journal ! L'hiver, les garçons couchent au Palais-Royal et passent une grande partie de la journée à Bellechasse (le pavillon étant sur le territoire d'un couvent féminin, les individus mâles n'y sauraient passer la nuit). L'été, tout le monde est à Saint-Leu. Les relations de M^{me} de Genlis avec les « personnes subalternes » sont orageuses. Le Brun, qui a remplacé Bonnard, sera lui-même vite en disgrâce, mais s'accrochera jusqu'au bout, en tenant mécaniquement le journal qu'il a ordre de tenir ; en revanche l'abbé Mariattini, précepteur du plus jeune garçon, Louis, néglige son journal, il enseigne mal, il est chassé, comme aussi l'abbé Guyot, qui refuse de communiquer avec M^{me} de Genlis uniquement par écrit par l'intermédiaire du journal de Le Brun, et voudrait s'expliquer directement et oralement avec elle, ce qu'elle refuse. Je renvoie aux biographies pour le récit de la catastrophe finale, le conflit ouvert qui éclate en 1790 entre M^{me} de Genlis et la duchesse d'Orléans. La duchesse refuse de lire le journal de M^{me} de Genlis, journal que, du coup, celle-ci fait signer chaque jour à ses élèves, en y consignant, entre autres, le refus de leur mère !

Comment savons-nous tout cela ? De ce fourmillement de journaux tenus, bien ou mal, corrigés, contrôlés, signés, brandis parfois, il reste fort peu de traces originales : on trouve seulement, à la Bibliothèque du Musée de Chantilly, trois années du journal de Le Brun, commenté par M^{me} de Genlis – nous verrons plus loin comment elle les a ensuite « édités » ; et puis, aux Archives nationales, le journal d'éducation (1779-1782) et le journal intime (1781-1784) du chevalier de Bonnard, deux textes remarquables, dont M^{me} de Genlis n'a bien sûr jamais connu le contenu et qui échappaient à son pouvoir : ils nous aident aujourd'hui à démêler le lacis de ses mensonges. Pour le reste, mon information vient de deux sources : des biographies composées par Gabriel de Broglie de M^{me} de Genlis (1985) et de son gendre le général de Valence (1972), et de M^{me} de Genlis elle-même. Mais Gabriel de Broglie, chancelier de l'Institut, refuse d'ouvrir aux autres chercheurs l'accès à des sources d'une grande richesse, dont il donne l'inventaire détaillé, et qu'il n'a lui-même que fugitivement exploitées. Heureusement, poussée par l'esprit de vengeance et le désir de se justifier, M^{me} de Genlis a procédé en 1791 à une incroyable publication dans les deux volumes des *Leçons d'une gouvernante à ses élèves*, divulguant des extraits choisis de ses journaux et de ceux de Le Brun, et dressant un inventaire des journaux faits sous sa houlette. En voici la liste :

Récapitulation des journaux d'éducation que j'ai faits ou fait faire

1° Le Journal de M. le Brun contenant le détail de tout ce que nos élèves ont fait et dit durant le temps qu'ils ne passaient pas avec moi, avec le récit de toutes nos discussions intérieures ; Journal commencé aussitôt que les enfants nous ont été confiés, et continué jusqu'à ce jour sans autre interruption que celle des voyages que j'ai faits avec mes élèves sans M. le Brun.

2° Mon journal particulier que je n'ai point lu aux enfants et que j'ai fait pendant quatre ans, il contient mes observations et réflexions sur mes élèves, sur les instituteurs, etc.

3° Mon journal fait pour être lu à mes élèves, qui a succédé au précédent et que j'ai continué jusqu'à ce jour.

4° Le journal des matinées de M. de Beaujolais, fait par M. Barrois.

Et 5° le journal fait à Bellechasse par Mademoiselle Rime.

Il résulte de tous ces ouvrages qu'il est exactement vrai que je puis rendre un compte fidèle et détaillé, minute par minute, de toutes les paroles et actions de mes élèves, de toutes les instructions qu'on leur a données et de la manière dont ils ont pris leurs leçons, depuis l'instant où on me les a confiés jusqu'au 26 avril dernier, c'est-à-dire pendant l'espace de onze années et demie. Certainement jusqu'ici jamais instituteur n'a été en état de pouvoir rendre un tel compte ; je crois avoir fait une chose utile en prouvant que cette exactitude scrupuleuse est d'une exécution possible, et je répéterai qu'il serait fort désirable qu'on l'exigeât à l'avenir des instituteurs chargés de l'éducation des enfants de nos rois. (*Leçons d'une gouvernante*, II, 392-394)

Le second volume des *Leçons d'une gouvernante* se termine par un exposé de son plan d'éducation, des extraits des journaux de voyage, et un inventaire de tout ce qu'elle a écrit dans le cadre de ces éducations, témoignant d'une graphomanie vertigineuse. Encore, nous dit-elle, cet inventaire ne comporte-t-il pas ses écrits de jeunesse ! Nous avons confirmation par Gabriel de Broglie, qui en reproduit une page en fac-similé, que, toute jeune, elle a tenu des journaux personnels : il serait passionnant de les connaître, puisqu'ils témoignent, dès les années 1760, d'une pratique féminine du journal intime dont il nous reste peu d'autres traces. Mais contentons-nous de sa production pédagogique. Reprenez votre souffle et lisez ceci :

Ainsi, depuis que mes élèves me sont confiés, j'ai donc écrit, comme je l'ai dit, la valeur de 35 volumes manuscrits pour leur éducation, et en outre ces 51 portefeuilles, qui sont finis et 19 qui sont commencés. Tous ces ouvrages ont leurs dates ; par conséquent il n'est pas possible de dire que je mets dans ce nombre des extraits faits avant mon entrée à Bellechasse, d'autant mieux que j'ai conservés tous mes extraits et mes ouvrages manuscrits antérieurs, qui n'ont point été imprimés : par exemple un Journal que j'ai commencé dans ma jeunesse, et que j'ai fait dans le monde et en grande partie au Palais-Royal, et qui est en 9 gros volumes reliés ; mes voyages de Suisse, d'Italie, de Hollande, qui forment 6 énormes volumes, et même mon voyage d'Angleterre, que j'ai fait depuis que je suis à Bellechasse, mais que je n'ai point compté dans les ouvrages d'éducation, parce que j'ai fait ce voyage sans mes élèves. Enfin j'ai en outre 4 volumes reliés d'extraits, et environ autant en cahiers, et un ouvrage d'imagination en 3 volumes, ce qui fait en tout 27 volumes manuscrits écrits de ma main, que je n'ai point compris dans le compte des ouvrages que j'ai faits pour mes élèves, parce qu'en effet ces ouvrages étaient finis quand je me suis chargée d'eux. Et dans tous ces manuscrits je ne comprends aucun de ceux que j'ai donnés à l'impression, avant et depuis mon entrée à Bellechasse. J'ajouterai que je n'ai pas compté davantage un journal qui forme 2 volumes et que j'ai fait à Bellechasse pour mes filles dont l'éducation n'a été finie que quelques années après mon entrée ici. Pour terminer ce détail, je dois dire encore que j'ai offert au public, depuis que je suis à Bellechasse, 14 volumes (sans compter ces deux-ci) [(1). J'en avais fait imprimer deux étant au Palais-Royal]. Tous ces ouvrages, ces extraits, ces manuscrits sont peut-être fort médiocres, mais certainement le travail est immense, et à tel point que l'énumération en paraît fabuleuse, et que je n'oserais la faire si je n'avais pour témoins de tout ce que j'avance tous mes élèves et quinze personnes d'ailleurs, qui peuvent en certifier la scrupuleuse vérité. Et j'en possède une preuve sans réplique, puisque ces manuscrits de mon écriture, sont entre mes mains. Je n'ai jamais eu de secrétaire, j'ai toujours tout écrit moi-

même et jamais personne ne m'a aidée dans un extrait, soit en me donnant des notes, soit en lisant et marquant des passages. (*Leçons d'une gouvernante*, II, 562-565)

L'important pour nous est que cette énorme activité d'écriture pédagogique a eu une interface publique. Grande lectrice, M^{me} de Genlis a été elle-même influencée (côté tradition, par la littérature sur « l'éducation des princes », côté modernité, par Locke et Rousseau), mais à son tour elle a certainement, par ses publications, exercé une influence. Je pense moins aux *Leçons d'une gouvernante*, livre apologétique trop personnel sur l'éducation des princes, publié en 1791 à contre-courant de l'histoire, sur lequel je reviendrai ensuite, qu'à son roman *Adèle et Théodore*, publié en 1782 – la même année que les *Liaisons dangereuses* ! Ce roman connut très vite une seconde édition, dans la préface de laquelle M^{me} de Genlis s'indignait de la publication des *Confessions* de Rousseau ; il fut immédiatement traduit en plusieurs langues et réédité jusqu'en 1862.

*

Adèle et Théodore

C'est une famille modèle que celle du baron et de la baronne d'Almane. Pour leurs enfants, Adèle et Théodore (âgés respectivement de six et de sept ans au début du roman), ils ont choisi une méthode d'éducation à la fois originale (apprentissage précoce des langues étrangères, travaux pratiques, initiation à la culture par le jeu et les illustrations, etc.), directe (pas de précepteur) et vertueuse. Pour la mettre en application, ils décident de quitter Paris pour quatre ans et de s'établir dans leurs terres du Languedoc, dans une demeure pédagogique décorée de la cave au grenier de scènes mythologiques et historiques. La baronne a une nièce plus âgée que ses enfants, qui est en fait sa fille adoptive, M^{me} d'Ostalis, modèle de délicatesse et de vertu. Les d'Almane sont amis intimes avec un autre couple beaucoup moins bien, le vicomte et la vicomtesse de Limours : elle, restée vertueuse certes, mais incohérente et légère, et lui, hélas, ayant les mœurs de son temps et naviguant entre des maîtresses. Leur fille aînée, fort mal élevée, va être mariée de manière déplorable et devenir le parfait exemple d'une éducation ratée et des vices du siècle – elle s'appelle, de son nom d'épouse, M^{me} de Valcé, et elle a une épouvantable amie, M^{me} de Germeuil. Tout va bien chez les d'Almane, tout va de travers chez les Limours – enfin presque tout, mais pas tout : car ils ont une petite fille charmante, Constance, un peu plus jeune qu'Adèle, que très tôt on prévoit d'unir au vertueux Théodore. Quand Théodore a onze ans, la famille revient à Paris, mais au bout de quelque temps, on repart pour un nouveau tour de dix-huit mois en Italie. L'action (si l'on peut dire !) du roman s'étale sur une douzaine d'années, et tout se termine par un double mariage, célébré le même jour : Théodore épouse Constance, et Adèle le chevalier de Valmont, un charmant jeune homme qui est au centre d'une intrigue secondaire, et qui a su échapper aux liaisons dangereuses qui guettent les jeunes gens à leur entrée dans le monde. Dans le Languedoc, en effet, les d'Almane nouent des relations avec une famille à l'histoire tourmentée (qui tient le milieu entre les d'Almane et les Limours) : le vieux monsieur d'Aimeri, qui a trois filles, condamne l'une d'elles à entrer au couvent (elle reçoit cinq minutes trop tard la lettre de son amoureux la suppliant de ne pas prononcer ses vœux, et des années plus tard, après s'être apparemment résignée, elle mourra de douleur devant le spectacle d'une famille paysanne heureuse ; son soupirant, qui aura changé de nom, reparaitra brusquement en vengeur devant le vieux M. d'Aimeri, etc., etc.). Enfin notre jeune chevalier de Valmont, lui, est le fils d'une (bonne) sœur de la nonne (car il y aussi une troisième sœur, mauvaise), et il finit par épouser Adèle. M^{me} de Genlis n'hésite pas à développer sous forme

de récit rapporté des histoires secondaires, qu'elle essaie de raccrocher les unes aux autres : j'avoue m'y être parfois un peu perdu, ou noyé. La plus mal reliée est l'histoire du vertueux et méthodique comte de Roseville, frère de la vicomtesse de Limours, chargé de l'éducation d'un prince à l'étranger (on ne sait trop où), qui fait à plusieurs reprises au baron d'Almane de longs rapports sur son activité pédagogique : M^{me} de Genlis essaie de lui donner un peu de consistance en le mêlant aux affaires de M. d'Aimeri.

Ces labyrinthes étaient-ils nécessaires pour enrober un traité de pédagogie ? Imaginez *l'Émile* écrit à la manière de *la Nouvelle Héloïse*... Je me propose ici de tirer un seul fil de cette pelote, celui du journal. Un seul fil, mais double. L'utilisation du journal est clivée entre deux histoires différentes – deux pratiques qui, dans ce roman, ne sont jamais réunies ; le journal d'éducation, et l'éducation par le journal.

Le journal d'éducation

Le journal d'éducation ne se pratique que chez les princes. Le comte de Roseville va tenir un minutieux journal de la vie de son élève. Le but est double : vis-à-vis des parents royaux, pouvoir leur rendre compte, minute par minute, de la conduite de leur fils et de l'action pédagogique menée ; vis-à-vis de l'élève, lui donner du recul par rapport à sa vie et lui faire prendre conscience de ses fautes. Voici le système, tel que le comte l'expose au baron d'Almane :

Je ne me repose de mes devoirs, ni sur un sous-gouverneur, ni sur un précepteur, je ne quitte point mon élève : il est vrai que je suis levé deux heures avant mon réveil, et que je me couche une heure après lui ; mais je prépare le matin ses études et l'instruction particulière du jour, et le soir j'ai la coutume d'écrire un journal très détaillé de tout ce qu'il a fait de mal dans la journée, et je compte dans ce nombre toutes les occasions perdues ou négligées de faire une bonne action, ou de dire une chose obligeante. Comme la plupart des fautes se font devant du monde, je l'en reprends rarement dans le moment même, ce qui fait que très souvent n'ayant point été grondé dans le cours de la journée, il se flatte, en se couchant, que le journaliste n'aura rien à dire. Je le laisse toujours dans cette incertitude qui lui donne le plus grand désir d'être au lendemain, afin de s'éclaircir ; en effet, aussitôt qu'il est habillé (et la curiosité l'engage toujours à presser sa toilette), il passe dans son cabinet et me demande mon journal. Je le lui donne, il le lit tout haut, et j'exige que ce soit de suite et sans commentaire, car il est bon de l'accoutumer à prononcer lui-même le détail de ses fautes ; ensuite je le lis une seconde fois, et alors nous nous communiquons mutuellement les réflexions que cette lecture nous inspire. Je le familiarise ainsi, non seulement à entendre la vérité, mais à la désirer, à l'aimer et à l'écouter paisiblement, dépouillée de toute espèce de fard. (*Adèle et Théodore*, I, 36)

Le comte donne ensuite quelques exemples des fautes que le journal servira à stigmatiser. Il pousse la pédagogie si loin qu'il laisse son élève commettre devant lui une injustice flagrante (chasser un serviteur pour un vol qu'il n'a pas commis), pour pouvoir ensuite, à loisir, lui peindre dans le journal l'étendue de sa faute ! Le serviteur a perdu sa place, mais l'élève aura reçu, grâce au journal, une utile leçon.

On pourrait penser qu'à partir d'un certain âge, le but serait d'apprendre à l'élève à prendre ses responsabilités et à tenir lui-même le journal. Nenni ! Une scène étrange se passe le jour des treize ans du jeune prince :

Nous avons eu ensemble, avant-hier, une scène fort sérieuse. Je suis entré chez lui à huit heures du matin, j'ai renvoyé ses valets de chambre, alors je me suis approché de lui, et l'embrassant : Vous avez aujourd'hui treize ans, lui ai-je dit, votre éducation n'est pas finie, votre caractère et votre esprit ne sont point encore formés et ne peuvent l'être, et cependant vous n'êtes plus un enfant ; et dans le rang où vous êtes, maintenant toutes vos actions

deviennent intéressantes... Tenez, Monseigneur, continuai-je, voici huit volumes de mon écriture qui contiennent le journal de votre enfance ; vous y trouverez quelques réflexions qui ne vous seront point inutiles, même dans ce moment : recevez ce présent, qui d'ailleurs vous prouvera à quel point je me suis occupé de vous... Ah, sûrement il m'est cher, interrompit le prince, je le relirai avec intérêt, et je le conserverai toute ma vie... mais, poursuivit-il, vous ne ferez donc plus de journal ?... Pardonnez-moi, répondis-je, et je l'écrirai même avec plus de correction et d'attention, car celui-là sera pour la postérité... – Comment ! – Monseigneur, je le répète, vous n'êtes plus un enfant, le journal de votre vie devient une histoire : ainsi, comme *l'historien* sera exact et fidèle, prenez garde à vous, et songez enfin que vous ferez mon bonheur toutes les fois que vous me procurerez l'occasion de vous louer. – Mais, ce journal ne sera jamais imprimé ? – Il le sera certainement : on sait que je l'écris, et sûrement, après ma mort, ce manuscrit sera rendu public, n'en doutez pas. Et si j'avais le malheur de faire quelque chose de vraiment blâmable, vous l'écrieriez ?... – Non, le journal finirait là, mais je vous quitterais... – Ah, vous le continuerez, je vous le promets : je vous croirai toujours ; ainsi, je ne ferai jamais de grandes fautes. À ces mots, nous nous sommes attendris, l'un et l'autre, le prince m'a fait promettre que je ne me séparerais jamais de lui, et je sens qu'en effet, s'il répond à mes espérances, il aura le droit de disposer de ma destinée [...] (*Adèle et Théodore*, II, 1)

C'est presque un mariage ! Loin de rendre son élève autonome, le précepteur lui propose une fusion... ou, si l'on veut, il sera désormais son fusible... face à l'œil menaçant du public. Le système de contrôle monte en puissance, passe du privé au public. À partir de treize ans, le jeune prince n'a plus de vie à lui ; sa vie, enregistrée, est virtuellement transparente. L'éducation ne mène pas à l'autonomie, mais à la dépendance absolue. On attendait, avec l'âge, une « émancipation » : c'est un renforcement de tutelle, le voilà observé de l'univers entier. Mais cette menace du « panoptique » est en quelque sorte neutralisée, et instrumentalisée, par une relation d'amour. Si l'élève reste digne de son précepteur, il n'a rien à craindre. Et c'est le précepteur qui finit par jurer fidélité éternelle à son élève, pour le maintenir dans sa dépendance.

Dans *Adèle et Théodore*, après cet émouvant anniversaire, l'histoire, décousue et morcelée, de l'éducation du prince se poursuit sans qu'il soit plus jamais question du journal, sauf quand il prend des notes en voyage (III, 27). Rappelons qu'en 1782, le plus âgé des élèves princiers de M^{me} de Genlis, Louis-Philippe, n'a que huit ans. Mais dans la suite, autant que j'aie pu voir, M^{me} de Genlis fera comme le comte de Roseville : jamais elle ne transférera aux princes le soin de tenir le fameux journal, en se dessaisissant du pouvoir immédiat de contrôle. On pourrait pourtant imaginer de faire glisser le système d'un cran : au lieu de contrôler, en tenant soi-même un journal, la conduite de l'élève, contrôler un journal qu'on lui ferait tenir. C'est dans cette voie que s'avancera, de manière très logique, Marc-Antoine Jullien. Ce glissement aurait pour avantage de responsabiliser l'élève, mais aussi d'élargir le champ d'observation au-delà des conduites, jusqu'aux pensées. Si perspicace soit-il, un éducateur voit-il tout ? Une des premières choses que fera M^{me} de Genlis, après sa prise de pouvoir en 1782, sera de supprimer l'habitude que M. de Bonnard avait prise de ménager aux enfants, chaque semaine, un petit moment d'examen de conscience avec l'équipe éducative, ce qu'il appelait « le conseil ». Mais ne va-t-elle pas trop loin dans l'autre sens en se supposant toujours capable de déchiffrer elle-même leurs pensées à travers leurs conduites ? Sa confiance dans le journal repose sur l'extraordinaire minutie des notations : on traque le détail, et l'enfant est sous surveillance du matin au soir (chaque éducateur tient un journal pendant le temps où il a la responsabilité de l'enfant, repas et loisirs compris).

Ce glissement d'un cran, l'élève prenant le relais de l'éducateur pour tenir son propre journal, Louis-Philippe l'a néanmoins réalisé en 1790. Quand il a eu dix-sept ans et qu'il a été émancipé, il a entamé un journal personnel. On ne sait si ce fut de sa propre initiative ou s'il

le fit poussé par M^{me} de Genlis, de toute façon elle en fut la première lectrice. Des fragments de ce journal, tenu de décembre 1790 à août 1791, ont été publiés dès 1800 en annexe à la correspondance de son père, puis de nouveau après juillet 1830. L'intention hagiographique de ces publications est dans le droit fil de l'écriture exemplaire du journal lui-même. Louis-Philippe entendait démontrer à M^{me} de Genlis que, pour son entrée dans le monde, il avait fait un « sans fautes ». Son engagement républicain au Club des Jacobins, puis le commandement de son régiment à Vendôme, toutes ses démarches et conduites sont irréprochables. Il soigne des malades. Il arrache deux prêtres à la fureur du peuple. Il sauve un homme qui se noie. Il déclare vouloir parler « même » de ses sentiments : « J'y rendrai compte de toutes mes actions et même de mes sentiments. En lisant ceci, on lira dans mon âme, rien n'y sera omis, soit de bien soit de mal » (22 mai 1791). Du mal, on cherchera en vain la trace. Il sait glisser sur la mésentente de ses parents, qui est alors dans une phase aiguë. S'il fait allusion, une seule fois, au désir sexuel, c'est pour garantir que la situation est sous contrôle :

Depuis un an environ, ma jeunesse me livre des combats presque continuels, je souffre beaucoup ; mais cette douleur n'a rien d'amer ; au contraire, elle me fait envisager un heureux avenir. Je pense au bonheur dont je jouirai, quand j'aurai avec moi une femme aimable et jolie, qui me donnera un moyen légitime de satisfaire ces désirs ardents dont je suis dévoré. Je sens bien que le moment est encore éloigné, mais il viendra. Voilà ce qui me soutient, sans cela je succomberais et je me livrerais à tous les dérèglements des jeunes gens. O ma mère ! que je vous bénis de m'avoir préservé de tous ces maux, en m'inspirant des sentiments de religion qui font ma force ! Si je n'avais pas la certitude d'une seconde vie, et si je ne savais pas que, de ma part, une faute de ce genre serait un coup de poignard... (*Journal*, 22 mai 1791)

Cette « mère » qui l'a préservé, c'est bien sûr M^{me} de Genlis. Écrit pour elle, ce journal est une sorte de déclaration d'amour (platonique). C'est aussi et surtout le couronnement d'une éducation.

Le modèle du journal d'éducation, propre à l'éducation des princes, peut-il être transposé dans une société démocratique ? À partir de 1789 cette question, que M^{me} de Genlis ne s'était jamais posée, se pose. En 1790, quand la monarchie constitutionnelle semble encore avoir quelque avenir, elle répond intrépidement : oui. Dans son *Discours sur l'éducation de M. le Dauphin*, elle imagine de faire publier un journal mensuel, intitulé *Journal de l'éducation de M. le Dauphin*, qui donnerait en modèle à la population les lectures, apprentissages divers, voyages, etc., du Dauphin. Parallèlement, un journal particulier, non publié, mais soumis à la lecture du Roi et de la Reine, et déposé auprès d'un Tribunal nommé à cet effet, ferait le bilan de toutes ses fautes et bonnes actions. Ce panoptique royal ferait ensuite école dans les familles :

Que l'on songe encore à la prodigieuse influence qu'auraient en France, sur l'éducation en général, ces ouvrages imprimés, faits par M. le Dauphin, ou pour lui. Cette méthode, si salutaire, d'écrire des Journaux d'éducation, scrupuleusement détaillés, s'établirait dans toutes les familles, et ces précieux manuscrits, conservés avec soin, remplaceraient les archives de la vanité, devenues heureusement inutiles aujourd'hui. On puiserait dans ces annales domestiques la plus profonde connaissance du cœur humain : et lorsque le temps aurait fourni plusieurs exemples, on saurait, avec précision, jusqu'à quel point l'éducation peut réformer le caractère, élever l'âme et l'esprit, et perfectionner la nature. J'avoue que s'il existait un seul Journal (fait avec fidélité) de l'éducation d'un homme qui serait depuis vingt ans dans le monde, et dont je connaîtrais les principes, les mœurs, et la conduite, cet ouvrage me paraîtrait le plus intéressant et le plus instructif qu'on pût lire. Il est surprenant qu'une idée si simple soit une idée absolument nouvelle. (*Discours...*, p. 49-50)

Il faut se souvenir, en lisant ces dernières phrases, des cris d'indignation que M^{me} de Genlis a poussés en lisant les *Confessions* de Rousseau. Elle n'aime la vérité que vertueuse, la « fidélité » qu'exemplaire. Ses détracteurs diront, plus simplement, qu'elle n'aime pas la vérité. Il est difficile de leur donner tort quand on a lu ses *Mémoires*. Ces conflits entre Vertu et Vérité, Éducation et Liberté, nous allons les retrouver d'une autre manière dans le second volet d'*Adèle et Théodore*.

L'éducation par le journal

Chez les bons d'Almane, il n'est pas question de journal d'éducation, sans doute parce qu'ils élèvent directement leurs enfants, sans précepteur : nul besoin d'un compte rendu d'activité pédagogique, ni d'un témoignage sur la conduite d'enfants qu'ils ne quittent pas des yeux. Du coup, ils se privent de la possibilité d'offrir à leurs enfants une image en miroir de leur conduite. Mais ceux-ci sont si vertueux qu'il s'agit moins de leur faire prendre conscience de leurs défauts que de pousser leurs qualités à la perfection. Apparemment, les d'Almane vont faire ce qu'avait négligé le comte de Roseville : apprendre à leurs enfants à tenir un journal. Mais sans aller jusqu'à une dangereuse introspection ! Et sans leur laisser la bride sur le cou ! Dans ce familial atelier d'écriture, on guide patiemment les enfants vers la réalisation d'un modèle préétabli : leur journal est écrit d'avance. Les parents leur apprennent à atteindre peu à peu, à partir de leurs tâtonnements, le modèle proposé. À la fin, on distribue le corrigé.

Tout commence, à l'adolescence, par l'apprentissage du journal de voyage, à l'occasion du « tour » en Italie : « mon fils, guidé par un père aussi tendre qu'éclairé, apprendra à bien faire un journal, à n'écrire que ce qui mérite d'être retenu, en un mot à voyager avec fruit » (II, 19). Pendant le voyage, c'est plutôt le guidage de la fille qui est évoqué. Au début, elle se noie... dans les fleurs :

Au reste elle est toujours enchantée de voyager ; tout ce qu'elle voit l'étonne et la charme, et rien, pour elle, n'est comparable au plaisir d'écrire son journal ; si elle n'acquiert pas un peu plus de précision, ce journal aura au moins trente ou quarante volumes. Elle a déjà écrit huit pages sur Antibes, il est vrai qu'il y en a quatre qui ne contiennent qu'une nomenclature des fleurs et des plantes qui se trouvent aux environs d'Antibes, car nous avons fait ce matin une longue promenade, et Adèle a été bien frappée de voir les champs remplis de fleurs, de romarin, de thym, de marjolaine, de buissons d'althæa, de myrte, de jasmin jaune, de chèvrefeuille, etc. (*Adèle et Théodore*, II, 33)

Pour la discipliner et la guider, la baronne a une méthode fort simple, qu'elle expose à son amie la vicomtesse de Limours :

Nous sommes arrivés à Gênes avant-hier matin, ma chère amie ; j'ai trouvé aujourd'hui une voie sûre dont j'ai profité pour vous envoyer mon petit journal de la Corniche et l'histoire de la duchesse de C... Maintenant je vais faire un *vrai journal* que vous ne verrez qu'à mon retour ; je l'écrirai avec soin, puisqu'il doit servir de modèle, car ma fille écrira de son côté, et moi du mien, et tous les soirs elle me communiquera ses observations et ses réflexions, que je rectifierai par les miennes ; comme nous écrirons sur le même sujet, et que je ne lui lirai jamais mon journal qu'après avoir vu le sien, cette manière doit former également son style, son jugement et son esprit. (*Adèle et Théodore*, II, 39)

Excellente méthode ! La baronne s'applaudit du résultat :

Au reste, Adèle et Théodore sont fort satisfaits de leur séjour à Gênes, ils en remportent un superbe carton de dessins, et chacun un très joli journal. Adèle a voulu déchirer quelques

pages du sien, dont je me suis un peu moquée, mais je ne l'ai pas permis, et, suivant ma promesse, vous le verrez sans correction ni retranchement. (*Adèle et Théodore*, II, 41)

On reste étonné du peu qui est dit ici de cette pédagogie, venant d'une personne qui plus tard consacrera un volume entier à ce sujet (*Le Voyageur, ouvrage utile à la jeunesse et aux étrangers*, 1800). Même discrétion sur le second volet, que j'appellerai l'écriture de réflexion. Il est en effet frappant de voir que jamais M^{me} d'Almane ne semble inciter ses enfants à tenir un vrai journal personnel, qui aurait pour objet l'examen de conscience ou la gestion de leur emploi du temps – en somme, *eux-mêmes*. Observation des pays visités, réflexions morales, oui. Introspection, non. Si Adèle prend la plume pour noter les conseils de sa mère, celle-ci exige de corriger cette « espèce de journal » :

Adèle, après cette conversation, est allée dans sa chambre pour écrire une partie des conseils que je venais de lui donner ; c'est une habitude qu'elle a prise d'elle-même depuis quelque temps ; elle fait une espèce de journal de tous nos entretiens, et elle y écrit avec assez de détail les idées et les principes dont elle a été le plus frappée. J'exige seulement qu'elle soumette ce petit ouvrage à ma censure, afin de m'assurer qu'elle m'a bien comprise et pour la rectifier si par hasard elle se trompait. (*Adèle et Théodore*, III, 19)

Ce journal si peu journal n'est d'ailleurs qu'une variante d'un exercice de rhétorique et de réflexion morale que M^{me} d'Almane va imposer à ses deux enfants. Elle a composé, dit-elle, quarante lettres d'un jeune homme venu à Paris et corrompu par les idées des Lumières contraires à la religion. Ce jeune homme écrit chaque semaine à sa sœur aînée, restée en province, et fort pieuse, pour lui exposer ces idées nouvelles, aussi fausses que dangereuses. M^{me} d'Almane demande à Adèle (et M. d'Almane à Théodore) de composer chaque semaine la réponse de la sœur. M^{me} d'Almane a rédigé les réponses modèles, qui serviront de corrigé. Le cycle des quarante réponses sera parcouru deux fois de suite, la première fois en un an, la seconde en six mois : « de cette manière je formerai à la fois son style, son esprit et sa raison » (III, 11).

Le seul point sur lequel M^{me} d'Almane impose un journal pratique est la tenue d'un livre de comptes (II, 13 et III, 38). Si Adèle y est astreinte, il n'en est pas question pour Théodore – mais plus tard, on verra M^{me} de Genlis recommander au jeune Louis-Philippe, tout juste émancipé, d'ouvrir, à côté de son journal, un *Livre de dépenses* (*Leçons d'une gouvernante*, I, p. 252, 30 novembre 1790).

Adèle et Théodore nous donne donc, en 1782, une première version, incomplète, du « journal surveillé » qui sera, tout au long du XIX^e siècle, la base de l'éducation des jeunes filles des classes dominantes. M^{me} de Genlis ne se risque pas à encourager l'examen de conscience personnel par écrit, ni l'introspection : visiblement, elle désire garder la main et avoir le dernier mot. En 1791, les *Leçons d'une gouvernante à ses élèves* mettront encore mieux en lumière ces problèmes de pouvoir.

*

Leçons d'une gouvernante à ses élèves

Publiés en 1791 au moment de sa brouille avec la duchesse d'Orléans et de son éviction, ces deux volumes ne sont guère, malgré leur titre, à mettre entre les mains des enfants : ils donnent de déplorables exemples, ceux de la vengeance et de l'orgueil. Ils n'en sont que plus passionnants pour l'histoire de l'éducation. Seul le premier volume correspond à

son titre, nous dit M^{me} de Genlis elle-même, et peut être lu par ses élèves. Il est fait d'extraits du journal à eux destiné qu'elle a tenu depuis août 1786. C'est seulement à cette époque (Louis-Philippe marchait alors sur ses treize ans) qu'elle s'est décidée à ouvrir à ses élèves la lecture du journal qu'elle tenait de leur vie quotidienne. Auparavant, elle se contentait d'agir sur les enfants par la crainte que leur donnait le journal de M. Le Brun. Elle le note le 6 mai 1782, dans son journal à elle, qu'elle garde à l'époque secret :

Dès le moment où M. Le Brun est entré à l'éducation, je l'ai chargé de faire un Journal détaillé de tout ce que feraient et diraient les Princes dans le temps qu'ils ne passent pas avec moi. Chaque jour, on m'apporte la feuille du jour de ce Journal fait avec beaucoup d'exactitude ; les Princes, me voyant lire tous les soirs ce compte détaillé de leur conduite, ont sans cesse devant les yeux la crainte du journal : ce qui produit de merveilleux effets. (*Leçons*, II, p. 16-17)

À partir de 1786, dans ce journal maintenant ouvert, elle commente, en bien comme en mal, les différentes conduites des enfants, les reprend ou les félicite, et elle leur donne des leçons de morale et de comportement. Périodiquement, elle leur propose des sujets moraux à développer par écrit, dont elle fournit ensuite le corrigé. Tout ce montage, résumant la routine d'une éducation de 1786 à 1790, est fait pour aboutir à la mise en scène, dans la dernière partie, de son conflit avec la duchesse d'Orléans. De ce conflit, M^{me} de Genlis étale l'aspect politique (la duchesse est hostile à l'engagement « jacobin » de Louis-Philippe, encouragé par son père et M^{me} de Genlis) et cache évidemment l'aspect personnel (la duchesse ne lui pardonne pas son double jeu : pendant des années, M^{me} de Genlis a fait semblant d'être son amie intime, alors qu'elle était la maîtresse de son mari). Le 15 mars 1790, M^{me} d'Orléans refuse, devant témoins, de lire le journal de M^{me} de Genlis – c'est-à-dire d'entrer dans son jeu et de se soumettre à son pouvoir. Devant ce camouflet cinglant, qui renvoie son journal au néant, et la disqualifie, M^{me} de Genlis contre-attaque à la hussarde : elle menace sa patronne de consigner son refus dans le journal lui-même !

Aujourd'hui, en présence de Mademoiselle, de Mlle Rime et de Sophie, j'ai supplié Mme la Duchesse d'Orléans de vouloir bien lire ce journal, en ajoutant que M. le Duc d'Orléans, quand il était ici, le lisait souvent ; que j'avais toujours vu avec peine que Madame ne demandât pas à le lire ; que depuis plus de dix-huit mois elle n'en eût pas lu un seul mot, quoiqu'elle sût bien que le principal motif qui me l'eût fait entreprendre, était de me mettre en état de pouvoir lui rendre un compte exact et détaillé, relatif aux enfants qu'elle a bien voulu me confier, et qu'elle pût juger d'une manière certaine des principes que je leur donne, et en même temps de leurs progrès et de leur caractère, ne pouvant les connaître sans cela, ne vivant point avec eux, etc. À cela Mme la Duchesse d'Orléans m'a répondu (et je rends littéralement sa réponse), *qu'elle n'avait que faire de lire ce journal, qu'elle s'en fiait à ses enfants*. J'ai insisté, mais en vain. Mme la Duchesse m'a répété deux fois la même réponse. Alors j'ai répondu que je ne pouvais me dispenser d'écrire ce détail sur ce journal, et c'est ce que je fais, parce que je crois le devoir pour moi-même. (*Leçons*, II, 191-192)

Comme on le voit, la menace est exécutée ! Dans les jours qui suivent, la contre-offensive se poursuit, et tous les enfants sont pris en otage. Le 2 avril 1790, M^{me} de Genlis les « prie » de signer son journal (où est inscrit le refus de M^{me} d'Orléans), pour en garantir l'authenticité, leur dit-elle, en certifiant que, eux, ils l'ont bien lu, et que tout y est vrai. Et désormais, chacun d'entre eux devra y signer tout ce qui le concerne ! Ajustez vos lunettes, voici la grande scène de l'Acte V :

[...] En conséquence je vous prie tous de rendre témoignage à la vérité en signant sur ce livre ce qui suit : 1° Que depuis l'instant où j'ai commencé ce journal, vous avez lu vous-

même chaque article ; je ne vous en fais point la lecture, je vous donne le livre et vous le lisez vous-mêmes, et, par conséquent, vous l'avez lu d'un bout à l'autre jusqu'à ce jour ; 2° Qu'en outre chaque année je vous en fais une lecture générale, afin de remettre sous vos yeux l'ensemble de tout ce tableau de vos actions, et qu'il n'y a pas un seul mot qui ne soit conforme à la plus exacte et la plus scrupuleuse vérité ; car, le mensonge étant le plus bas et le plus méprisable de tous les vices, je n'aurais fait que vous corrompre en écrivant ce journal, si j'y eusse altéré le moins du monde la vérité, en déguisant vos torts et vos fautes, ou en me permettant, de quelque manière que ce fût, la plus légère exagération ou plus légère atteinte à la vérité. Je prie M. le Duc de Chartres, comme l'aîné de mes élèves, de signer le premier. Je dois ajouter, pour la plus parfaite exactitude, qu'il n'y a que les deux Princes aînés qui aient constamment lu ce journal, article par article, à mesure ; Mademoiselle et les autres, dont il est beaucoup moins question, n'ont vu à mesure que leurs propres articles et les définitions morales ; mais tous ont assisté aux lectures générales du Journal, et les deux Princes aînés, outre leurs propres articles, ont aussi lu eux-mêmes à mesure tous les articles des autres, enfin en outre ils sont dans tous les moments les maîtres de les relire quand ils le veulent.

« Je viens de lire cet article, ce vendredi 2 avril, à 10 heures du soir, et je reconnais, avec le plus grand plaisir, que tout ce qui est contenu est de la plus exacte et plus scrupuleuse vérité. P.C. d'Orléans »

Avant la signature des autres enfants, je leur déclare qu'à l'avenir je leur permets, ainsi qu'au deux aînés, de relire à leurs moments de loisirs toutes les fois qu'ils le désireront ; par conséquent ils pourront le prendre sur mes tablettes, où il est toujours ; je n'impose qu'une condition, celle de ne point le sortir de ma chambre ; je leur accorde cette permission, parce qu'ils deviennent fort raisonnables ; et qu'étant très unis entre eux, ils n'ont rien de caché pour les autres ; je veux ajouter encore qu'à l'avenir je ferai signer chaque article par celui ou celle pour lequel il sera fait. *Adèle d'Orléans, Beaujolais, Henriette Sercey, Pamela Olimpe, César Ducrest. (Leçons, I, p. 197-200)*

Le premier volume se termine dans cette atmosphère de règlement de comptes, avec publication de lettres privées pour confondre la partie adverse.

Au second volume, l'escalade se poursuit. Chassée fin avril 1791, M^{me} de Genlis obtient de revenir parce que son départ a plongé la jeune M^{lle} d'Orléans dans une dépression profonde, elle décide alors de pousser la contre-offensive en publiant, sans son aveu, le journal de son ennemi, M. Le Brun !

Je n'avais nulle envie de me venger : ceux qui me connaissent savent qu'indépendamment de tout principe, mon caractère me rend absolument incapable d'éprouver cet affreux sentiment. [...] Mais quand je me suis vue forcée, par ma tendresse pour Mademoiselle d'Orléans, de renoncer au repos et à la liberté, et de rentrer dans le monde, j'ai senti que mon retour augmenterait la haine de mes ennemis, et que j'allais être plus que jamais exposée aux noirceurs de tout genre, et à la calomnie : alors j'ai pris le parti de parler enfin sans contrainte, et d'offrir un tableau exact et fidèle de ma conduite depuis 12 ans, et c'est ce que je ne pouvais faire sans donner un extrait du Journal fait par M. le Brun. On a beaucoup répandu dans le monde que les instituteurs qui m'étaient subordonnés ont supporté tout ce qu'une femme impérieuse, hautaine, violente, remplie d'orgueil et de caprices peut faire souffrir à ceux qui sont sous ses ordres. Il ne sera pas difficile, en lisant le journal de M. Le Brun, de deviner d'où partent ces imputations que mille libelles ont répétées, en y ajoutant beaucoup d'autres mensonges. Le Journal de M. Le Brun fera connaître de quel côté ont été les torts et l'injustice.

Comme on l'a vu, M. Le Brun, sous-gouverneur qui avait en 1782 succédé à M. de Bonnard, a tenu fidèlement sous les ordres de M^{me} de Genlis un journal d'éducation, jusqu'en 1791. Nous avons la chance que trois volumes de ce journal (les années 1785, 1787 et 1788)

soient aujourd'hui conservés au musée de Chantilly. Nous pouvons donc assister « en direct », si je puis dire, à ce duel d'écritures, et comparer le journal original au tableau qu'en donne M^{me} de Genlis.

Chaque page du Journal de Le Brun est divisée en deux par un trait léger, réservant une marge pour les interventions de M^{me} de Genlis. L'écriture de Le Brun est minuscule, régulière et claire, presque calligraphiée. Les occupations quotidiennes des princes sont minutées, décrites en détail, sobrement évaluées (il dit si les choses ont été bien ou mal faites par chaque enfant). Le compte rendu englobe tout, y compris l'humeur, le tonus, l'aspect des enfants, tous les petits problèmes tant de santé que de comportement. Il note bien sûr tout le détail des visites, activités, etc. Cela ressemble donc au journal d'Héroard – avec moins de paroles citées. Il y a une part d'observation, mais aussi de routine, dans la rédaction d'un tel compte rendu, souvent factuel et sec dans sa minutieuse précision. C'est dans le courant de ce compte rendu journalier que Le Brun insère ses remarques à destination de M^{me} de Genlis, ou ses réponses aux remarques qu'elle lui a faites. Dans la marge, de petits signaux indiquent les passages qui demandent réponse ou commentaire.

Voici un exemple de passage « signalé », le mardi 4 janvier 1785 :

[...] Mr Paulin m'a remis mon journal. J'y ai lu les observations qu'a fait Mme la comtesse au dernier jour de l'année 1784. Je la remercie d'avoir rectifié l'article du dessin dont je n'aurais pas dû parler, ne les voyant dessiner que bien rarement au Palais Royal les jours où il n'y a pas d'académie à Bellechasse. Dans la copie, je ferai supprimer cet article.

Nous changerons de punitions, en observant à Mme la comtesse que nous n'avons jamais manqué jusqu'ici quand les princes ont fait quelques fautes de les traiter très froidement et de garder le sérieux jusqu'à ce que nous jugions devoir y substituer notre ton et nos manières ordinaires. Quant à laisser de la liberté aux princes dans les choses indifférentes, nous n'aurons rien à changer à notre conduite à cet égard, car nous avons toujours pensé là-dessus comme nous le recommande aujourd'hui Mme la Comtesse. Je le dirai demain aux princes en leur disant qu'ils auraient pu vous assurer que nous n'avons jamais cherché à les contrarier dans les choses qu'ils désiraient lorsqu'il n'y avait point d'inconvénient. Les intentions de Mme la Comtesse à cet égard seront suivies avec la même exactitude qu'en tout le reste.

Ce passage est un bon exemple à la fois de la politesse apparente et de la résistance de fait d'un homme qui n'aime pas se faire marcher sur les pieds. On apprend d'ailleurs à cette occasion que le journal original (que nous avons sous les yeux) doit faire l'objet d'une copie ! Et que, dans cette copie, il peut y avoir des ajustements.

M^{me} de Genlis comprend au quart de tour les résistances de son subordonné, et elle n'apprécie pas qu'on lui « réponde ». Avant de citer sa réponse à elle, voici un aperçu de la manière dont elle intervient dans le cahier.

En haut de la marge de la première page, un titre indique : « Observations de M^{me} la Comtesse de Genlis ». Lorsque ses observations sont brèves, ou ponctuelles, elle répond dans la marge. Son écriture est plus grosse, cursive, claire certes, mais moins soignée que celle de Le Brun : elle n'a ni temps à perdre, ni attention spéciale pour son destinataire. Si la matière de ses remarques est abondante, quand son écriture en marge arrive au bout du texte de Le Brun, elle enchaîne en pleine page, ou bien elle entame directement en pleine page, à la suite de l'entrée. Quand je dis pleine page, c'est au sens propre ; pas de marge, ni à droite ni à gauche, ni en haut ni en bas : ses pages saturées d'écriture ne laissent aucun espace pour un commentaire ! Elle est chez elle dans ce cahier, elle y écrit sans soin, s'étale et ne souhaite pas qu'on lui « réponde ».

Elle va donc « moucher » le pauvre Le Brun, pour avoir répondu...

Je vais répondre à un petit article du journal auquel je n'ai pas eu le temps de répondre quand je l'ai lu. C'est au sujet de la liberté que je donne à M. le duc de Valois, j'ai lu avec surprise les apologies de Mr Le Brun sur ce point qui dit entre autres choses les princes auraient pu vous assurer que nous n'avons jamais cherché à les contrarier, etc. Mais je n'ai jamais ni écrit ni pensé que ces messieurs voulussent les contrarier. Si je l'eusse pensé, je l'aurais dit nettement à ces messieurs avec lesquels nul intérêt ne peut m'obliger à prendre des détours. Ce que j'ai dit à cet égard est écrit sur ce journal, comme l'idée m'a paru bonne j'ai lu cet article à Mr le Duc et Mme la Duchesse de Chartres qui n'ont pas seulement imaginé que j'eusse pu avoir l'intention la plus indirecte de réprimer la contrariété de ces messieurs dont je ne leur ai parlé que pour en louer le zèle et l'exactitude. Monseigneur et Madame ont sur le champ compris (et cela n'était pas difficile) que mon intention était de sortir M. le Duc de Valois de l'enfance, et de lui donner un peu plus de décision et de caractère, de l'accoutumer à penser d'après lui, à commander à ses gens avec douceur et fermeté. [...]

J'ajouterai sans détour que si Mr Le Brun avait bien voulu prendre la peine de lire ce que j'ai écrit là-dessus, en se dépouillant de la continuelle préoccupation où il est que je cherche à critiquer, contrôler indirectement en toute occasion il n'aurait eu aucun besoin de ce long commentaire. Je n'ai ni caprice, ni prévention, ni humeur, ce journal en contient les preuves. Je ne laisserai jamais échapper une occasion de rendre justice à ces messieurs. Je saisirai toujours comme j'ai fait jusqu'ici toutes celles où il me sera possible de les obliger et d'ajouter à leurs places les agréments qui n'en dépendent pas de droit [...].

Et toc ! Fin janvier, au terme d'une nouvelle « explication », elle reprecise la fonction du journal :

Je le répète, sans l'étrange reproche de Mr Le Brun, je n'aurais jamais écrit cette longue et dernière explication, mais j'ai dû me justifier dans ce journal où je veux que l'on puisse trouver dans tous les temps des preuves incontestables de ma conduite et de mes vrais sentiments et le tableau fidèle de nos soins pour nos élèves et de nos procédés mutuels.

Sans doute est-elle plus fragile qu'il n'y paraît. Le moindre mot qui lui semble contester son pouvoir la met hors d'elle – et elle recourt alors au mépris, à des formes voilées d'insulte, conduite qui conforte ses adversaires dans leur sévère diagnostic...

Elle n'arrivera jamais à bout de M. Le Brun – en revanche l'abbé Guyot, moins habile, passera à la trappe. Ce sera en 1786, année pour laquelle, malheureusement, le journal original manque. Mais nous avons, en septembre 1785, le spectacle d'une joute où il va une première fois succomber. Elle exige que, pour tout ce qui a rapport à l'éducation des princes, on passe par le journal : ni conversation directe, ni même lettre. Tout échange doit y laisser des traces pour qu'elle puisse, pièces en main, se retourner « en appel » vers les patrons, le duc et la duchesse (comme on l'a vu dans le cas cité plus haut). Mais l'abbé Guyot boycotte le journal : il ne veut ni le lire, ni y écrire. Si M^{me} de Genlis a quelque chose à lui dire, ne peut-elle pas lui parler ? Elle consigne donc dans le journal des messages qu'elle demande à Le Brun de lire à Guyot. Celui-ci refuse de répondre directement dans le journal : il écrit des lettres, qu'il communique à Le Brun et celui-ci, de sa plume, les recopie dans le journal ! Jusqu'au jour où Guyot finit par céder, et... *recopie* lui-même sa lettre dans le journal. C'est le 9 septembre 1785. Nous sommes devant plusieurs pages spectaculaires, où le cahier est couvert de trois écritures différentes, avec des stratégies divergentes. M^{me} de Genlis et Le Brun écrivent à la première personne, mais parle de leur interlocuteur à la troisième. Guyot, lui, n'emploie que la troisième personne, y compris pour lui-même. Ces pages sont comme des champs de bataille d'écriture. On finit par avoir le vertige. Voici comment M. Le Brun introduit la copie que l'abbé Guyot consent enfin à faire de sa propre lettre dans le journal...

Elle m'a remis son journal avec la réponse à la note que Mr Guyot m'avait remis mardi et que je n'ai pu copier que jeudi. Elle m'a dit de la lire et de la faire lire sur le champ à Mr l'abbé Guyot, ce que j'ai fait. Et à 8 h. il est venu m'apporter sa réplique qu'il va écrire lui-même ici.

Cette fois-ci, on n'ira pas jusqu'à la rupture : menacé d'être chassé pour impertinence, l'abbé Guyot s'incline et fait des sortes d'excuses. Une fois la crise passée, les interventions de M^{me} de Genlis s'espacent. Pourtant, le 15 octobre, elle insère dans le journal un long texte programmatique : « Plan de la journée des princes pour tout cet hiver », neuf pages de « feuille de route », et, au cours de cet exercice, elle récapitule ses griefs contre l'abbé Mariottini (qui s'occupe de Beaujolais, le troisième garçon, plus jeune), coupable lui aussi de lèse-journal :

1^{èrement} – Je lui avais demandé positivement de faire un journal particulier sur ses observations sur le caractère de M. le cte de Beaujolais, sur l'emploi de ses matinées et je n'ai pu obtenir que quelques cahiers de ce journal que Mr l'Abbé a totalement discontinué depuis plus de huit mois et qu'il n'a jamais fait avec soin et exactitude.

En novembre, la guerre reprend avec M. Le Brun, qui a contrarié une consigne de M^{me} de Genlis à propos de la manière dont les princes devaient couper la viande. Décembre est calme... et le journal se termine par quatre pages de « Résumé du travail que les princes ont fait avec M. l'abbé Guyot, moi et leurs différents maîtres pendant l'année 1785 ».

L'année 1785 occupe 320 pages serrées dans le manuscrit. Dans l'anthologie établie par M^{me} de Genlis, 200 pages minuscules. Elle a, bien sûr, éliminé l'immensité du journal minutieux de Le Brun, pour n'en garder que les quelques détails auxquels s'accrochaient ses remarques marginales à elle, citées intégralement. En revanche elle a conservé les rares lettres de l'abbé Guyot et toutes les réponses cinglantes qu'elle leur a faites. Mieux : elle truffe de notes vengeresses, sarcastiques ou insultantes les textes de Le Brun et de l'abbé Guyot qu'elle publie sans leur autorisation, et sans qu'ils puissent se défendre. Cela ne l'empêche pas de vanter l'exactitude et l'impartialité de son « extrait ». D'ailleurs, elle a déposé les volumes du journal de Le Brun chez un notaire : chacun peut aller se rendre compte ! « J'ai réduit ces longs procès à un extrait d'une centaine de pages ; mais ce que j'ai supprimé ressemble parfaitement à ce que j'ai détaillé » (*Leçons*, II, p. 10). Cette édition vengeresse, faite en 1791, d'un journal à trois voix écrit en 1785, mériterait une belle étude génétique.

La première partie du tome II des *Leçons d'une gouvernante* se développe donc sur le mode du règlement de compte, et la seconde sur le mode de l'apologie (accumulation de bilans et rapports sur l'éducation donnée aux princes – j'ai cité plus haut ce qui touche à la prolifération de ses écrits).

Comme *Adèle et Théodore*, les *Leçons d'une gouvernante* permettent donc d'analyser les stratégies de *pouvoir* dont le journal d'éducation est l'instrument : pouvoir sur les enfants (contraints de lire le journal, qui leur renvoie sans cesse leur image, et dont ils savent qu'il pourra être lu par les parents), pouvoir sur les instituteurs/trices, dont le travail est surveillé, commenté, rectifié par la gouvernante, pouvoir sur les parents eux-mêmes, stigmatisés s'ils ne lisent pas le journal, appel enfin au pouvoir de l'opinion publique – il serait injuste d'oublier que depuis janvier 1782 M^{me} de Genlis s'est trouvée la cible de critiques et de moqueries parfois fort blessantes.

J'ai placé cette présentation sous le signe du panoptique, frappé de voir que c'est à la même époque, dans les décennies qui précèdent la Révolution, que se sont développés à la fois, de manière opposée mais complémentaire, l'injonction moralisatrice de visibilité et le

repli protecteur dans le secret, le contrôle social de la vertu et l'exercice solitaire de la sincérité, le « Ceci doit être su de tout le monde », et le « Ceci ne doit être lu par personne ».

*

BIBLIOGRAPHIE

Voir aussi la Bibliographie du chapitre précédent.

Sources manuscrites

Madame de Genlis, *Journal 1776-1790*, 131 p., Paris, Bibliothèque de l'Arsenal (Ms 15265) (p. 1-50, journaux de visites – tableaux, cabinets d'histoire naturelle, etc. – de 1776 à 1778 ; p. 51-116, journal des visites faites avec les princes de 1785 à 1790).

Madame de Genlis, *Journal 23 janvier-1^{er} février 1788*, 21 p., Paris, Bibliothèque de l'Arsenal (Ms 15043).

Le Brun, *Journal de l'éducation des enfants du duc d'Orléans*, années 1785, 1787, 1788, trois volumes in 4°, 166, 106 et 108 ff, cart. Bibliothèque du Musée de Chantilly, cote : 1278-1280 (ancienne cote Ms 1937-1939).

Textes originaux publiés

Madame de Genlis, *Adèle et Théodore ou Lettres sur l'éducation contenant tous les principes relatifs aux trois différents plans d'éducation des princes, des jeunes personnes & des hommes*, Paris, chez M. Lambert et F. J. Baudouin, 1782, 3 vol. [nouvelles éditions en 1782, 1783, 1794, 1813, 1822, 1827 et 1862]

Madame de Genlis, *Adèle et Théodore ou Lettres sur l'éducation contenant tous les principes relatifs aux trois différents plans d'éducation des princes et des jeunes personnes de l'un et l'autre sexe*, introduction, édition, index, notes par Isabelle Brouard-Arends, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, 672 p.

Madame de Genlis, *Discours sur l'éducation de M. le Dauphin et sur l'adoption*, par Mme de Brulart, ci-devant Mme de Sillery, Gouvernante des enfants de la Maison d'Orléans, Paris, chez Onfroy, 1790, 79 p.

Madame de Genlis, *Leçons d'une gouvernante à ses élèves ou Fragmens d'un journal qui a été fait pour l'éducation des enfans de monsieur d'Orléans, par Madame Sillery-Brulard, Gouvernante de M^{lle} d'Orléans*, Paris, chez Onfroy, 1791, 2 vol.

Mémoires inédits de madame la comtesse de Genlis sur le dix-huitième siècle et la Révolution, Paris, Ladvocat, 1825, 8 vol.

Madame de Genlis, *Mémoires*, édition présentée et annotée par Didier Masseau, Paris, Mercure de France, « Le temps retrouvé », 2007, 438 p.

*

Louis-Philippe, extraits du journal 1790-1791, in *Correspondance de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans avec Louis XVI, la reine, Montmorin,... etc., etc. ; avec des détails sur son exil à Villers-Cotterets et sur la conduite qu'il a tenue au 5 et 6 octobre, écrite par lui ; suivie de ses lettres à sa femme, à ses enfants, et de celles de Mme de Genlis, auxquels on a joint un extrait du journal du fils aîné de d'Orléans, écrit jour par jour par lui-même*, publiée par L.-C. R. (L.-C. Roussel), Paris, Marchand, 1800 ; nouvelle édition en deux volumes en 1801. Les extraits de ce journal ont été republiés seuls après la révolution de 1830, puis en 1831 : *Un an de la vie de Louis Philippe I^{er}, écrite par lui-même, ou Journal authentique du duc de Chartres, 1790-1791*, Paris, Perrotin, 1831.

Louis-Philippe, *Mémoires de Louis Philippe, duc d'Orléans, écrits par lui-même*, Paris, Plon, 1973-1974, 2 vol., LII-345 p et 531 p., ill.

*

Études critiques

Guy Antonetti, *Louis-Philippe*, Paris, Fayard, 1994, 992 p.

Gabriel de Broglie, *Le Général de Valence ou l'insouciance et la gloire, d'après les papiers inédits de Mme de Montesson, Mme de Genlis, du général et de la comtesse de Valence*, Paris, Perrin, 1972, 448 p.

Gabriel de Broglie, *Madame de Genlis*, Paris, Perrin, 1985, 528 p. La bibliographie finale signale des sources, aujourd'hui inaccessibles : Journal de Caroline, fille de M^{me} de Genlis, octobre 1781-octobre 1782 (Archives du comte de Bryas) ; Journal d'éducation de Pulchérie, tenu par M^{me} de Genlis de septembre 1783 à juin 1784 (Archives Valence) ; deux carnets de M^{me} de Genlis, l'un de 1756, puis 1774, l'autre de 1775-1776 (Archives Valence).

Femmes éducatrices au siècle des Lumières, sous la direction de Isabelle Brouard-Arends et Marie-Emmanuelle Plagnol-Diéval, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, 377 p.

Dominique Julia, « L'imperium di una governante : Madame de Genlis e l'educazione dei principi d'Orléans », in Monica Ferrari (ed), *I bambini di una volta. Problemi di metodo. Studi per Egle Becchi*, Milan, Franco Angeli, 2006, p. 143-173.

Madame de Genlis : littérature et éducation, sous la direction de François Bessire et Martine Reid, Mont-Saint-Aignan, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2008, 550 p.

Marie-Emmanuelle Plagnol-Diéval, *Madame de Genlis*, « Bibliographie des écrivains français », Paris-Rome, Éditions Memini, 1996, 196 p.

*